Vœux de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne le 0916 janvier 2025

Mesdames et messieurs, en vos divers fonctions grades et qualités

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous, pour vous présenter le bilan des actions menés en 2024 dans les domaines très particuliers du petit cycle de l'eau. En effet, Service public d'assainissement non collectif, service public d'assainissement collectif, gestion des milieux aquatique et prévention contre les inondations plus connu sous l'acronyme « GEMAPI » et enfin l'eau, voici le programme que je vais essayer de vous présenter avec la plus grande concision, tout en restant des plus exhaustif.

En ce qui concerne l'eau potable, la dernière commune de la C4 qui n'avait pas intégré l'USESA est actuellement en cours de réalisation du diagnostic préalable au transfert de compétence prévue le 1er janvier 2026. L'ensemble des communes de la C4 auront ainsi adhéré à l'USESA le 1er janvier 2026 La prise de compétence finale s'en trouvera ainsi fluidifiée, sans incidence tarifaire et réduite à une simple formalité administrative.

Concernant le SPANC, le marché de contrôle des installations d'assainissement non collectif qui à été confié à VEOLIA eau à trouvé un rythme de croisière convenable

257contrôles ont été réalisés en 2023, laissant apparaître 29% d'installations conformes, et 71% d'installations non conformes, 11 contrôles ont laissés constater l'absence d'installation.

J'évoquais l'année dernière la volonté de l'AESN de ne pas reporter les aides consenti pour la réhabilitation des installations SPANC dans le 12ème programme du SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et le manifeste que nous avions rédigé en collaboration avec 11 autres collectivités, A priori les interprétations que nous avons fait en première lecture du dit SDAGE laissent penser que des aides soient possibles sous certaines conditions et sous une autre formule.

C'est néanmoins et bien évidement le service publique d'assainissement collectif qui nous à plus particulièrement occuper cette année encore, en effet, des travaux prévu avant la prise de compétence ont été réalisés, tel que la réhabilitation par chemisage de la canalisation EU de la rue derrière les mur à Chezy sur marne, le lancement des études pour la création des extensions de réseau du hameau de la Baudière à Domptin et de la rue du Gué à Couttes sur Marne la réhabilitation par création de réseau dans la rue Harzé Paradie à Chezy sur Marne, l'achèvement du schéma directeur de l'ancien syndicat de Charly.

Enfin ! Eureka ! le raccordement du réseau d'assainissement de Pavant à la station d'épuration de Charly sur marne est pour ainsi dire achevé, en effet le raccordement définitif à la station d'épuration de Charly sera réalisé dans quelques jours. Pour passé sous les voies SNCF il nous aura fallu quand même et la c'est de l'ordre du record ! Attendre trois ans pour obtenir un accord préalable et trois ans de plus pour obtenir un accord définitif et une heure et demi, installation de chantier comprise, pour réaliser les travaux… je vous laisse juger, Je tire mon chapeau à la mairie de Pavant et notamment Michel Pitton Terrien

qui à suivi le chantier de bout en bout, pour cette preuve de patience extrême et de persévérance tout aussi extrême

L'opération de raccordement privé sous maitrise d'œuvre publique à Marigny en Orxois à repris son cours normal après un ralentissement du à quelques difficultés administratives merci à l'entreprise « Paul et Rondeau » pour sa patience et sa compréhension. il est à noter que cette opération a permis de faire profiter des aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à 120 foyers sur 136 boites de raccordement installées initialement.

Enfin le diagnostique des infrastructures d'assainissement collectif de Viels maison va être lancées afin de pouvoir disposer d'un schéma directeur de l'ensemble des installations situées sur le territoire intercommunautaire et de réaliser à échéance un zonage intercommunal. Des campagnes de recherche d'eau parasite vont être menées le plus rapidement possible, ainsi que des études hydrauliques pour luter contre la production d'H2S qui outre le fait de présenter des dangers mortels, provoque des dégradations importantes sur nos installations. L'ensemble de ces actions serons menées afin d'augmenter les performances de nos installation et ainsi, limiter tant faire ce peu les augmentations des redevances de l'agence de l'eau qui sont désormais intimement liées à ces fameuses performances.

Pour finir, quelques mots sur la GEMAPI et la biodiversité :

Nous avons lancé un le diagnostique sur notre périmètre territorial plus particulièrement sur vallée de marne, cette étude concerne 165 kms de cours d'eau et environ 1000 hectares de zones humides identifiées, elle va nous permettra de réaliser un PPRE plan pluriannuel de restauration et d'entretien. Suite aux inondations qui ont eux lieu cette année, nous avons trouvé opportun de commander un second passage au bureau d'étude afin de repérer et de suivre les transformations géomorphologiques de certains cours d'eau.

Nous participons également aux travaux et actions menés par les différents syndicats qui nous entourent, tel que le syndicat du bassin versant Ourq amont et clignon, le syndicat de bassin versant du petit Morin, le SMAGE des deux morin, la communauté d'agglomération de Coulommiers pays de brie et le syndicat Marne et Surmelin ce dernier faisant l'objet de toute notre attention, notamment dans le traitement de rû de Nesles.

Enfin nous collaborons par voie de convention avec le conservatoire d'espace naturel des hauts de France, nous les accompagnons pour réaliser un inventaire des zones humides et sèches, remarquables de notre territoire, afin de favoriser le réaménagement et éventuellement la création de pièce d'eau nécessaire à favoriser l'existence et la reproduction des fameux sonneurs à ventre jaune et plus généralement destinée à toute la biodiversité.

Par ailleurs la mise en place de mesures agro environnementales en faveur du maintien en état des prairies en partenariat avec le conservatoire d'espace naturel, les agriculteurs concernés, la chambre de l'agriculture, l'ENAF et l'USESA a été mis en standby. En effet, la consommation prématurée de l'enveloppe triennale, les critères d'accessibilité de plus en plus restrictifs, l'ouverture trop limité ne laissant aucune possibilité d'ouverture sur

l’entièreté du territoire, limitant ainsi le principe d’équité, nous a contraints d’abandonner le projet, pour le moment.

Avant de céder la parole, je tiens à remercier Guy Barjavel et Marie Christine Moutardier pour le travail qu’ils fournissent quotidiennement au profit du service cycle de l’eau et Florence Hiernard bien évidement pour l’expertise qu’elle nous apporte sur les différents dossiers.

Comme il est de bon ton en cette période, je conclurai simplement mon propos en vous souhaitant une excellente année 2025, que cette nouvelle année apporte à chacun d’entre joie, bonheur et santé